

L' Association Start IT Congo a pour objet :

- ✓ La promotion de la langue française ;
- ✓ La promotion des Objectifs définis par les Nations Unies pour le Développement Durable (lutte contre la pauvreté et la faim ; l'éducation de qualité pour tous ; accès à la santé pour tous ; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; accès à l'eau potable pour tous ; énergie propre ; travail décent et croissance économique) ;
- ✓ L'aide à l'intégration sociale et à l'inclusion numérique ;
- ✓ L'encadrement des jeunes via le soutien scolaire, la formation réciproque et l'animation culturelle ;
- ✓ Soutien des projets à caractères humanitaires visant à venir en aide à la société civile africaine;
- ✓ Protection de l'environnement et plus généralement de la transition écologique.
- ✓ Etre un relai d'informations auprès des réseaux privés ou publics qui interviennent en faveur de l'entrepreneuriat.

L'Association organise également des ateliers ou événements spécifiques payants dont les thèmes peuvent varier en fonction des besoins pour :

- 1- Acquérir et ou renforcer la confiance en soi pour devenir entrepreneur(e)
- 2- Acquérir et ou renforcer ses connaissances économiques et techniques
- 3- La participation à des rencontres organisées par les membres, à leur initiative pour travailler sur une thématique commune dans le but d'améliorer les bonnes pratiques et partager de l'information.

Les ateliers payants, les rencontres et ou les conférences éventuelles sont ouverts aux adhérents et aux non adhérents.

L'association a pour objet de privilégier la mise en relation entre les membres qui recherchent des compétences et des intervenants spécialistes techniques de la création et ou de la reprise d'entreprises.

L'association ne participe à aucune négociation commerciale entre les parties qui assument l'entière responsabilité de leurs choix et actes commerciaux.

Les entrepreneurs et porteurs de projet qui souhaitent adhérer à l'association sont invités à prendre RDV avec le Président pour découvrir l'association lors d'un entretien personnalisé.

A l'issue de cette première rencontre, l'accès au réseau, à l'accompagnement et aux événements éventuels proposés par l'association et / ou par les membre, est subordonné à l'adhésion et au paiement de la cotisation annuelle.

Nos adhérents s'engagent à :

- Prendre une part active à l'association pour organiser en accord avec le Président et ou le Bureau, tous types d'évènements ou rencontres qui pourraient s'inscrire dans l'objet de l'association.
- A adopter une attitude d'écoute et de bienveillance avec l'ensemble des membres et invités de l'association.
- A faire connaître l'association à de nouveaux membres potentiels qui adhèrent à l'objet et aux valeurs de l'association.

Qu'ils l'aient signée ou non, l'adhésion à l'Association Start IT Congo vaut acceptation de la charte de membre quelque soit la qualité de membre.

Le non paiement de la cotisation annuelle quelle que soit sa qualification ou son montant mettra fin à la qualité de membre de l'association.

La démission d'un adhérent, quelles qu'en soient les raisons, ne donne lieu à aucun remboursement de cotisation, même au prorata temporis.

Fait à Saint-Cloud, le 1er février 2018